



BULLETIN - CONTRAT

Les Techniques du Coaching Solutionniste®
**FORMATION EN COMMUNICATION D'INFLUENCE
(HYPNOSE RAPIDE)**

IDENTIFICATION DU CANDIDAT

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Portable : Date de naissance :/...../.....

Email : Activité :

Si vous êtes une personne en situation de handicap, merci de nous contacter au 07 82 11 22 85.

Pour toute information et pour vérifier les disponibilités restantes (Nombre de places limitées)

Contactez-nous au : 07 82 11 22 85 ou par email : hansenformation@gmail.com

FINANCEMENT

Tarif : facilité de paiement : **2 formules** me sont proposées :

Hypnose rapide : 600€ : acompte (180€)

Chèque (jusqu'à 3 fois)

Virement (comptant)

Paiement comptant : acompte 180€ + 1 paiement de 420€

Paiement en 3 fois : chèque d'acompte 180€ + 2 chèques de 210€

Pour réserver ma place, je m'inscris en envoyant l'acompte par virement ou par chèque à l'ordre de :

SAS HANSEN ainsi que l'intégralité des chèques établis selon la formule choisie, avec au dos la date d'encaissement souhaitée (le 15 de chaque mois).

En cas d'inscription moins de 10 jours avant la date de début de la formation, conformément à l'article L. 121-21-5 du code de la consommation, je demande expressément à Hansen Institute de pouvoir participer à cette formation, bien qu'elle commence avant la fin du délai légal de rétractation.

Pour terminer votre inscription, tournez la page →→

Bulletin à retourner à l'adresse suivante :

SAS HANSEN INSTITUTE - 6, Allée Maisoeta - 64230 UZEIN

Je m'inscris à la formation en Communication d'influence (Hypnose rapide).

Lieu : Pau Bayonne Bayonne visio

Dates : **Niveau 1 : Module 1** :

Soit 21 heures de formation.

Horaires : de 9h à 17h30 avec chaque jour une pause pour déjeuner.

La signature de ce bulletin - contrat vaut pour acceptation sans réserve des conditions générales.

SIGNATURE : (A précéder de la mention « lu et approuvé »)

DATE :

CONDITIONS GÉNÉRALES pour la participation aux formations :

Art. 1 : Les participants à nos formations sont enregistrés au fur et à mesure de la réception de leur bulletin d'inscription accompagné du règlement approprié. **Art. 2 :** A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire dispose d'un délai de dix (10) jours pour se rétracter. Il en informe la SAS HANSEN INSTITUTE par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire. Pour toute rétractation jusqu'à 3 mois avant le début de la formation, l'indemnité de résiliation sera équivalente à 30 % du montant de la formation. **Art. 3 :** Toute formation commencée est payable et due en totalité. En cas d'abandon définitif du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat sera résilié de façon anticipée et le stagiaire s'engage alors à verser une indemnité de dédit dont le montant sera équivalent au solde du prix de la formation qui aurait été encaissé si le contrat de formation s'était exécuté jusqu'à son terme. **Art. 4 :** En cas d'absence du stagiaire à l'une des séquences de formation non justifiée par un cas de force majeure dûment reconnu, ce dernier s'engage à payer une indemnité de dédit équivalent au prix de l'action de formation qui aurait été réglé si le stagiaire avait été présent à ladite séquence de formation, et ce, même en cas d'absence liée à une maladie ou à un accident (dès lors que ce dernier ne constitue pas un cas de force majeure dûment reconnu). Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite d'un cas de force majeure dûment reconnu, le contrat de formation est résilié de plein droit. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat. **Art. 5 :** Les programmes indiqués sur nos brochures peuvent éventuellement être réaménagés pour des raisons pédagogiques dans l'intérêt même des participants. **Art. 6 :** Si le nombre de participants à un stage est insuffisant la SAS HANSEN INSTITUTE se réserve le droit d'annuler le stage deux semaines avant la date prévue. Dans ce cas, les sommes versées seront remboursées immédiatement. **Art. 7 :** les tarifs figurant dans la brochure 2024 sont en vigueur jusqu'au 31/01/2025. **Art. 8 :** Tous nos tarifs sont nets (non assujetti à la TVA).

Questionnaire d'inscription : merci de bien vouloir répondre aux questions suivantes

Quelle est votre profession actuelle ?

Pouvez-vous décrire brièvement votre parcours professionnel par rapport à la formation ?

Avez-vous une expérience personnelle de la relation d'aide ou du management ? Si oui, laquelle ?

Avez-vous fait un travail sur vous-même de développement personnel et/ou en psychothérapie ? Si oui, lequel ?

Quels sont vos objectifs professionnels en suivant cette formation ?

Comment avez-vous connu nos formations ?

Y a-t-il autre chose d'important que vous souhaiteriez communiquer aux formateurs ?